Confédération Générale du Travail

FORCE OUVRIERE

Syndicat Départemental de l'Action Sociale

Informé du mouvement de grève en cours des salariés de l'association ADMR « Les Maisonnées », à Azay le Rideau (Indre et Loire), le SDAS FO 44 leur apporte son complet soutien.

Les salariés de cette association mènent un légitime combat pour la satisfaction de leur revendication : le maintien de la prime d'indemnité dite « Laforcade » de 183 € net par mois qui leur a été attribuée depuis avril 2022.

Les salariés de l'ADMR « Les Maisonnées » ont été informés par la direction que cette prime n'avait jamais été budgétisée par l'ARS et qu'elle allait donc être retirée en raison de leur affiliation à la branche de l'aide à domicile.

Les salariés ont donc réclamé le maintien de la prime « Laforcade » et ont déposé un préavis de grève.

Le SDAS FO 44 s'insurge de la réquisition préfectorale qui s'en est suivie, qui est une grave atteinte au droit de grève, garanti constitutionnellement, d'autant plus que ces réquisitions visent à permettre le déroulement d'un service normal et non d'un service minimum puisqu'il s'agit de remplir intégralement le planning tel qu'il avait été arrêté dans les différents services avant le préavis de grève. Dans ce sens, l'Ordonnance de référé rendue par le Tribunal Administratif d'Orléans le 15 février qui déboute le syndicat FO de sa demande d'annulation de cet Arrêté est incompréhensible.

Le SDAS FO 44 renouvelle son entier soutien à tous les salariés grévistes de l'association ADMR « Les Maisonnées », qui font grève pour la satisfaction de leurs légitimes revendications.

Nantes le 18 février 2025

SDAS-FO 44 - Bourse du Travail Fernand Pelloutier
2, place de la Gare d'État
44 200 Nantes
☎ : 02 28 44 19 00 : 02 40 35 49 46
Courriel : sdasfo44@club-internet.fr